

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la procédure de passation des marchés du **22/01/2018** d'Algérie Poste et en application de l'article **94** de la dite procédure, La direction de l'Unité Postale de la Wilaya d'Ain Defla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N° **DUPW/12/2025** du **27/04/2025** Relative aux « **TRAVAUX DE REFECTION D'ETANCHEITE DU BUREAU DE POSTE DJELIDA R2 + LOGEMENT D'ASTREINTE** »

Qu'à l'issu de l'évaluation des offres techniques et financière, la convention est attribuée à titre provisoire à **SARL H M Z K HAMLAOUI zakaria** sise a **Cité frères nadjem -AIN DEFLA**.

ETB Retenue	Note Globale	Montant l'offre en TTC	Délai d'exécution	Base de choix du soumissionnaire
SARL H M Z K HAMLAOUI ZAKARIA NIF : 002244076496629	53.00 Pts	1 046 307.50 DA	40 Jours	L'Offre moins disant

Les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la Commission de wilaya des marchés publics sis à l'adresse direction de l'unité postale de la wilaya d'ain defla cité frères menad dans un délai de **10 jours** à compter de la date d'affichage du présent avis.

Pour les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois **(3) jours** à compte du premier jour de l'affichage de l'attribution provisoire de la convention à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Ain- defla le **25/06/2025**



بريد الوحدة الولائية
 بريد الجزائر عين الدفلى
 السيد حمش سيدر علي